



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2961

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burrucand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneynre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-2961**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale (RESACOOOP) - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole développe une politique de coopération au développement et de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération au développement avec plusieurs villes du monde et par un soutien et un accompagnement aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire. Cette politique de coopération et de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la Métropole, en soutenant les actions contribuant au développement et aux événements relatifs aux enjeux internationaux destinés et ouverts à tous les publics de la Métropole.

Le réseau régional multi-acteurs RESACOOOP, créé sous forme de groupement d'intérêt public (GIP), depuis 2005, contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, dans le domaine de la coopération décentralisée, non gouvernementale ou autre et au renforcement des compétences de tous ceux qui agissent dans le cadre de ces actions. Le GIP mobilise et associe des acteurs comme les collectivités locales, organisations non gouvernementales (ONG), organismes privés et publics, dans le cadre d'actions innovantes et d'actions de coopération au développement. RESACOOOP vise à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale travaillant sur ces thématiques et sur des projets relatifs aux objectifs pour le développement durable (ODD), à la sensibilisation des habitants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à la coopération et aux relations internationales afin d'informer le public, le plus large possible, et échanger sur les expériences de développement.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, RESACOOOP a repris les activités du centre de ressources et d'appui pour la coopération internationale (CERAPCOOP) et a étendu ses services sur l'ensemble de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le prolongement du processus de réforme territoriale. Afin de privilégier la proximité avec tous les acteurs régionaux, dans la continuité des actions engagées, RESACOOOP dispose de 2 sites : l'un à Lyon (siège), l'autre à Clermont-Ferrand.

Le GIP compte désormais 28 membres qui assurent le pilotage politique de RESACOOOP, contribuent financièrement à son fonctionnement et mettent expertises et compétences au service de la communauté des acteurs régionaux : l'État, représenté par le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, le Département de l'Isère, la Métropole de Lyon, la Communauté d'agglomération Annemasse Les Voirons, la Communauté de communes Faucigny Glières, la Ville de Chambéry, la Ville de Grenoble, l'Université Grenoble Alpes, les Hospices civils de Lyon (HCL), l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières, l'association Ardèche Drôme Ouro Sogui Sénégal, le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL), l'institut BIOFORCE, l'association Handicap international, l'association Humacoop, le Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations de Rhône-Alpes, l'association Culture et développement, l'association Forum réfugiés-COSI, l'association Groupe urgence, réhabilitation, développement, l'association Pays de Savoie solidaires, l'association Service de coopération au développement, l'association Solicoop 42, la Ville de Clermont-Ferrand, la Ville de Cusset, le Département de l'Allier, l'Université Clermont Auvergne.

II - Objectifs

Les objectifs de RESACOOOP sont :

- promouvoir une coopération internationale de solidarité en recherche d'une meilleure efficacité, de qualité et fondée sur des échanges équilibrés,
- contribuer à l'ouverture à l'international et à la coopération des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes,
- renforcer la mobilisation de tous les acteurs du territoire, et notamment des acteurs économiques, sociaux et culturels, en faveur de la coopération internationale de solidarité,
- inciter à contribuer par leur engagement à la création d'emplois et de valeur, dans une logique d'intérêt mutuel,
- rassembler dans une dynamique de création d'un ensemble d'acteurs cohérent et reconnu à l'échelle nationale et européenne,
- promouvoir une parole collective "multi-acteurs" sur le territoire régional, affirmant des valeurs partagées et l'ancrage local de solidarités internationales.

Pour la période 2016-2020, le cadre d'intervention s'articule autour de 5 axes :

- le service régional d'intérêt général,
- le maillage géographique et thématique,
- les espaces de concertation,
- la recherche-développement et l'observatoire régional de la coopération internationale,
- les projets interrégionaux.

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, qui participent pleinement à la politique de coopération et de solidarité internationale de la Métropole, celle-ci souhaite renouveler sa participation financière pour 2018 à RESACOOOP, contribuant ainsi, en qualité de membre, à l'équilibre financier de RESACOOOP.

RESACOOOP offre, en effet, un espace de rencontres et de dialogue ouvert à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il conseille et accompagne les organisations engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationale avec les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe de l'Est. Tout à la fois, centre de ressources et "service public" de la coopération internationale, il contribue au développement et à l'amélioration qualitative des actions de coopération internationale, conduites en Auvergne-Rhône-Alpes, et à mobiliser et associer l'ensemble des acteurs régionaux dans le cadre d'actions de sensibilisation et d'ouverture à l'international des habitants de notre territoire.

Le programme des activités 2018 s'inscrit dans le cadre présenté ci-dessus. Il a été adopté lors de l'assemblée générale du 27 mars 2018. Les publics ciblés sont les suivants : toute structure intéressée par le champ de la coopération et de la solidarité internationale (collectivités territoriales, associations, établissements scolaires, structures d'éducation populaire, de commerce équitable, organisations socioprofessionnelles, etc...), dont le siège social est situé en Région Auvergne-Rhône-Alpes, tout jeune de 16 à 30 ans habitant en Région Auvergne-Rhône-Alpes et souhaitant s'informer ou agir dans le champ de la coopération internationale.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2017

Par délibération du Conseil n° 2017-2151 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention d'un montant de 11 000 € au profit de RESACOOOP dans le cadre du programme d'actions pour l'année 2017.

Au cours de l'année 2017, RESACOOOP a renforcé ses activités d'information, d'appui autour des thématiques de la solidarité, de l'international et de la jeunesse et de mise en réseau des organisations d'Auvergne-Rhône-Alpes impliquées ou souhaitant s'impliquer dans des actions de coopération et de solidarité internationale :

- mise en place d'une nouvelle lettre d'information numérique Resa'clic, dont les 11 numéros annuels sont envoyés à la base de données de 2 600 contacts,
- en tant que réseau régional multi acteurs, RESACOOOP est associé à la mise en place du plan d'action de l'Agence française de développement (AFD) sur ses nouvelles missions dans le domaine de l'éducation au développement et à la solidarité internationale,
- RESACOOOP porte la mise en œuvre du projet européen Frame Voice Report (2018-2021) sur notre territoire visant à financer des organisations de la société civile des pays partenaires visant à réaliser des projets de sensibilisation aux ODD,
- mise en place d'un groupe de réflexion sur l'évolution de la communication,
- consolidation des réseaux jeunesse et solidarité internationale,

- groupe de travail développement économique et coopération internationale.

IV - Bilan

RESACOOOP a répondu à 560 demandes d'information, accompagné 175 organisations, a organisé 11 rencontres et 15 formations (représentant environ 1 200 participants).

88 059 visites sur le site resacoop.org ont été recensées et 227 438 pages vues (la rubrique la plus lue étant emplois/stages avec 45 000 vues).

Environ 2 600 organisations en Région Auvergne-Rhône-Alpes sont répertoriées sur le site RESACOOOP, dont près de la moitié sont situées sur le territoire de la Métropole et sont impliquées dans des actions de coopération et de solidarité internationale. La moitié des demandes d'information et d'appui/conseil émanent de personnes ou d'organisations basées sur le territoire de la Métropole.

V - Programme d'actions RESACOOOP 2018 et plan de financement prévisionnel

Le programme de travail prévisionnel 2018 se décline avec les services suivants :

- le service " questions/réponses " : demandes d'information ponctuelles, recherche d'emploi et de stage, identification de partenaires, information pays, etc.,
- l'appui personnalisé aux projets : rendez-vous individuels, accompagnement de la réflexion, mise en relation avec d'autres membres du réseau,
- la base de données, accessible en ligne sur le portail internet : elle regroupe plus de 2 600 organisations en Région Auvergne-Rhône-Alpes (petites et grandes associations, collectivités territoriales, établissements scolaires, hôpitaux, universités, organisations socio professionnelles, etc.) ; l'accent est mis sur les 4 sites internet (resacoop.org ; londootiloo.org ; DevReporter Network ; Reaglobe.eu) et la base de données régionale des actions de coopération internationale,
- les lettres RESACOOOP et Resa'clac, bulletin de liaison diffusé tous les mois,
- le portail internet www.resacoop.org pour :
 - . la base de données des acteurs rhônalpins,
 - . la rubrique "rechercher des financements" mise à jour quotidiennement,
 - . la fiche "zoom pays",
 - . les formations à l'international,
 - . les outils : fiches techniques, ressources documentaires, outils méthodologiques,
 - . la recherche d'un emploi ou un stage, dépôt d'offres,
 - . l'espace "Jeunes" ;
- les réunions d'échanges et de concertation, thématiques ou géographiques : elles sont organisées 2 à 3 fois par an et tous les comptes-rendus sont en ligne sur le portail internet,
- le programme semestriel de formation, pour renforcer les compétences des acteurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de conception et gestion de projets,
- le baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Région Auvergne-Rhône-Alpes, publié chaque année.
- la mise en œuvre du projet européen Frame Voice Report 2018-2021,
- la mise en place d'un groupe de réflexion sur l'évolution de la communication,
- la consolidation des réseaux jeunesse et solidarité internationale,
- la mise en place de partenariats avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'École de santé social sud-est (ESSSE), avec PAGEDS (promouvoir les actions de gestion des déchets au Sud),
- la coordination régionale du festival des solidarités 2018.

Le budget prévisionnel 2018 est le suivant :

| Dépenses | Montant en € | Recettes | Montant en € |
|--|----------------|---|----------------|
| achats | 2 500 | vente de produits finis, prestations | 5 000 |
| services extérieurs | 112 600 | <i>subventions d'exploitation dont :</i> | 449 100 |
| <i>autres services extérieurs dont :</i> | 223 300 | - État | 110 000 |
| - rémunérations et honoraires | 193 500 | - Région Auvergne-Rhône-Alpes | 311 600 |
| - publicité et publication | 100 | - Métropole de Lyon | 11 000 |
| - déplacements, missions et réceptions | 19 500 | - Département de l'Ardèche | 2 000 |
| - frais postaux, télécommunications et bancaires | 10 200 | - Département de l'Isère | 3 500 |
| | | - Département de l'Allier | 3 000 |
| impôts et taxes | 8 000 | - Ville de Grenoble | 3 000 |
| | | - Ville de Clermont Ferrand | 4 000 |
| | | - Ville de Chambéry | 1 000 |
| charges de personnel | 141 000 | - Agence française de développement (AFD) - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) | 8 000 |
| autres charges de gestion courante | 500 | - convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) | 14 000 |
| | | - centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) | 5 000 |
| dotations aux amortissements et provisions | 7 000 | produits financiers | 500 |
| | | reprises sur provisions | 10 300 |
| | | transfert de charges | 3 000 |
| Total charges | 494 900 | Total produits | 494 900 |

Il est à noter que le budget pour cette action reste stable par rapport à 2017, mais dans le cadre d'un budget global dédié aux acteurs locaux de solidarité internationale, en baisse de 6 % entre 2017 et 2018.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit du GIP RESACOOOP pour son programme d'actions 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le GIP RESACOOOP définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 11 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.

.